

REPUBLIQUE FRANÇAISE**Numéro SIRET**
20006940900221**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT**
EPCI SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie st brieuc municipale

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET EAU (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	22
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	30
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	32
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	34
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	36
A3.2 - Etalement des provisions	37
A4.1 - Equilibre des opérations financières	38
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	39
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	41
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	42
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	43
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	44
A6 - Etat des charges transférées	45
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	46

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	47
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	48
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	49
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	50
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	51
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	52
B1.7 - Etat des engagements reçus	53
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	54
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	55

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	56
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	60
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	61
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	62

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	63
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	22 554 000,00	22 554 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		22 554 000,00	22 554 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	25 175 000,00	25 175 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		25 175 000,00	25 175 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	47 729 000,00	47 729 000,00
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	6 741 000,00	0,00	6 500 000,00	6 500 000,00	6 500 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 981 000,00	0,00	4 122 000,00	4 122 000,00	4 122 000,00
014	Atténuations de produits	1 242 000,00	0,00	1 988 000,00	1 988 000,00	1 988 000,00
65	Autres charges de gestion courante	168 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
Total des dépenses de gestion des services		12 132 000,00	0,00	12 830 000,00	12 830 000,00	12 830 000,00
66	Charges financières	1 080 000,00	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
67	Charges exceptionnelles	137 000,00	0,00	390 000,00	390 000,00	390 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		13 349 000,00	0,00	14 280 000,00	14 280 000,00	14 280 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	5 382 000,00		4 763 000,00	4 763 000,00	4 763 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 997 000,00		3 511 000,00	3 511 000,00	3 511 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		8 379 000,00		8 274 000,00	8 274 000,00	8 274 000,00
TOTAL		21 728 000,00	0,00	22 554 000,00	22 554 000,00	22 554 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 554 000,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	20 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	20 316 000,00	0,00	20 973 000,00	20 973 000,00	20 973 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00
75	Autres produits de gestion courante	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
Total des recettes de gestion des services		20 406 000,00	0,00	21 124 000,00	21 124 000,00	21 124 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		20 406 000,00	0,00	21 124 000,00	21 124 000,00	21 124 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 322 000,00		1 430 000,00	1 430 000,00	1 430 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 322 000,00		1 430 000,00	1 430 000,00	1 430 000,00
TOTAL		21 728 000,00	0,00	22 554 000,00	22 554 000,00	22 554 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 554 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	6 844 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	69 000,00	0,00	114 000,00	114 000,00	114 000,00
21	Immobilisations corporelles	714 000,00	0,00	773 000,00	773 000,00	773 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 340 000,00	0,00	18 029 000,00	18 029 000,00	18 029 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		14 123 000,00	0,00	18 916 000,00	18 916 000,00	18 916 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 718 000,00	0,00	4 829 000,00	4 829 000,00	4 829 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 718 000,00	0,00	4 829 000,00	4 829 000,00	4 829 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		18 841 000,00	0,00	23 745 000,00	23 745 000,00	23 745 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 322 000,00		1 430 000,00	1 430 000,00	1 430 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 322 000,00		1 430 000,00	1 430 000,00	1 430 000,00
TOTAL		20 163 000,00	0,00	25 175 000,00	25 175 000,00	25 175 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 175 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	249 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	11 535 000,00	0,00	16 551 000,00	16 551 000,00	16 551 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		11 784 000,00	0,00	16 901 000,00	16 901 000,00	16 901 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total des recettes réelles d'investissement		11 784 000,00	0,00	16 901 000,00		
021	Virement de la section d'exploitation (4)	5 382 000,00		4 763 000,00	4 763 000,00	4 763 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 997 000,00		3 511 000,00	3 511 000,00	3 511 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		8 379 000,00		8 274 000,00	8 274 000,00	8 274 000,00
TOTAL		20 163 000,00	0,00	25 175 000,00	25 175 000,00	25 175 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 175 000,00
--	---------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

6 844 000,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 500 000,00		6 500 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 122 000,00		4 122 000,00
014	Atténuations de produits	1 988 000,00		1 988 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	220 000,00		220 000,00
66	Charges financières	1 050 000,00	0,00	1 050 000,00
67	Charges exceptionnelles	390 000,00	0,00	390 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	10 000,00	3 511 000,00	3 521 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		4 763 000,00	4 763 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		14 280 000,00	8 274 000,00	22 554 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**22 554 000,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	830 000,00	830 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 829 000,00	0,00	4 829 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	114 000,00	0,00	114 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	773 000,00	0,00	773 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	18 029 000,00	600 000,00	18 629 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		23 745 000,00	1 430 000,00	25 175 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**25 175 000,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	28 000,00		28 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	20 973 000,00		20 973 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		600 000,00	600 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	53 000,00		53 000,00
75	Autres produits de gestion courante	70 000,00		70 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	830 000,00	830 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		21 124 000,00	1 430 000,00	22 554 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**22 554 000,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	350 000,00	0,00	350 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	16 551 000,00	0,00	16 551 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 500 000,00	3 500 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		11 000,00	11 000,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		4 763 000,00	4 763 000,00
Recettes d'investissement – Total		16 901 000,00	8 274 000,00	25 175 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**25 175 000,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	6 741 000,00	6 500 000,00	6 500 000,00
605	Achats d'eau	810 000,00	850 000,00	850 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 567 000,00	910 800,00	910 800,00
6062	Produits de traitement	1 139 000,00	992 000,00	992 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	81 300,00	76 500,00	76 500,00
6064	Fournitures administratives	4 200,00	4 200,00	4 200,00
6066	Carburants	115 000,00	80 000,00	80 000,00
6068	Autres matières et fournitures	276 000,00	307 350,00	307 350,00
6071	Compteurs	57 000,00	57 000,00	57 000,00
611	Sous-traitance générale	1 100,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6135	Locations mobilières	40 000,00	20 000,00	20 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	4 000,00	4 000,00	4 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	32 000,00	24 290,00	24 290,00
61523	Entretien, réparations réseaux	4 800,00	4 800,00	4 800,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	59 600,00	56 600,00	56 600,00
61551	Entretien matériel roulant	80 000,00	50 000,00	50 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	29 700,00	37 500,00	37 500,00
6156	Maintenance	84 350,00	92 405,00	92 405,00
6168	Autres	69 000,00	98 500,00	98 500,00
617	Etudes et recherches	50 000,00	60 000,00	60 000,00
618	Divers	235 975,00	273 850,00	273 850,00
6226	Honoraires	19 160,00	19 460,00	19 460,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 000,00	18 000,00	18 000,00
6228	Divers	47 130,00	36 450,00	36 450,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6232	Echantillons	2 500,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	4 740,00	4 800,00	4 800,00
6238	Divers	0,00	10 000,00	10 000,00
6251	Voyages et déplacements	14 350,00	14 350,00	14 350,00
6256	Missions	14 500,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	4 000,00	3 030,00	3 030,00
6262	Frais de télécommunications	38 000,00	36 000,00	36 000,00
627	Services bancaires et assimilés	12 000,00	11 498,00	11 498,00
6281	Concours divers (cotisations)	35 075,00	30 025,00	30 025,00
6282	Frais de gardiennage	800,00	800,00	800,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	56 600,00	65 000,00	65 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	88 000,00	100 000,00	100 000,00
6288	Autres	308 850,00	321 080,00	321 080,00
63512	Taxes foncières	26 970,00	11 000,00	11 000,00
6353	Impôts indirects	300,00	600,00	600,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	2 000,00	4 500,00	4 500,00
6371	Redev. dues à l'agence de l'eau par l'en	390 000,00	0,00	0,00
63711	Redevance pour prélèvement sur la ressource	0,00	679 000,00	679 000,00
63712	Redevance pour la performance des réseaux	0,00	153 000,00	153 000,00
6378	Autres taxes et redevances	921 500,00	971 112,00	971 112,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 981 000,00	4 122 000,00	4 122 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	439 100,00	490 000,00	490 000,00
6331	Versement de mobilité	18 300,00	33 721,00	33 721,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 800,00	0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	9 700,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	25 700,00	16 809,00	16 809,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 000,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	2 072 300,00	2 479 204,00	2 479 204,00
6412	Congés payés	61 200,00	17 112,00	17 112,00
6413	Primes et gratifications	307 800,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	63 900,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	17 900,00	24 281,00	24 281,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	488 200,00	495 255,00	495 255,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Publié le propositions nouvelles (3)	Vote (4) ID : 022-200069409-20250403-DB_049_2025_EAU-BF
6452	Cotisations aux mutuelles	19 200,00	90 459,00	90 459,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	352 600,00	380 187,00	380 187,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	43 200,00	45 529,00	45 529,00
6471	Prestations directes	0,00	397,00	397,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	530,00	530,00
648	Autres charges de personnel	48 600,00	48 516,00	48 516,00
014	Atténuations de produits (7)	1 242 000,00	1 988 000,00	1 988 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 242 000,00	650 000,00	650 000,00
701269	Reversement à l'agence de l'eau - Redeva	0,00	1 338 000,00	1 338 000,00
65	Autres charges de gestion courante	168 000,00	220 000,00	220 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	101 000,00	150 000,00	150 000,00
6542	Créances éteintes	22 000,00	24 995,00	24 995,00
658	Charges diverses de gestion courante	45 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	45 005,00	45 005,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		12 132 000,00	12 830 000,00	12 830 000,00
66	Charges financières (b) (8)	1 080 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 080 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	137 000,00	390 000,00	390 000,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	20 000,00	20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	115 000,00	275 000,00	275 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	95 000,00	95 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	10 000,00	10 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	10 000,00	10 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		13 349 000,00	14 280 000,00	14 280 000,00
023	Virement à la section d'investissement	5 382 000,00	4 763 000,00	4 763 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 997 000,00	3 511 000,00	3 511 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 986 500,00	3 500 000,00	3 500 000,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	10 500,00	11 000,00	11 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 379 000,00	8 274 000,00	8 274 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 379 000,00	8 274 000,00	8 274 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		21 728 000,00	22 554 000,00	22 554 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 554 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	20 000,00	28 000,00	28 000,00
64198	Autres remboursements	20 000,00	28 000,00	28 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	20 316 000,00	20 973 000,00	20 973 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	15 069 750,00	15 298 200,00	15 298 200,00
70118	Autres ventes d'eau	2 870 250,00	2 981 500,00	2 981 500,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 242 000,00	0,00	0,00
701261	Redevance sur la consommation d'eau pota	0,00	1 566 000,00	1 566 000,00
70128	Autres taxes et redevances	591 000,00	591 000,00	591 000,00
704	Travaux	500 000,00	500 000,00	500 000,00
7068	Autres prestations de services	15 000,00	15 300,00	15 300,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	2 500,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	25 500,00	21 000,00	21 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	53 000,00	53 000,00
747	Subv. et participat° collectivités	0,00	3 000,00	3 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	50 000,00	50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	70 000,00	70 000,00	70 000,00
752	Revenus des immeubles	70 000,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		20 406 000,00	21 124 000,00	21 124 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		20 406 000,00	21 124 000,00	21 124 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 322 000,00	1 430 000,00	1 430 000,00
722	Immobilisations corporelles	578 000,00	600 000,00	600 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	744 000,00	830 000,00	830 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 322 000,00	1 430 000,00	1 430 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		21 728 000,00	22 554 000,00	22 554 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 554 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	69 000,00	114 000,00	114 000,00
2031	Frais d'études	60 000,00	40 000,00	40 000,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	4 000,00	69 000,00	69 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	714 000,00	773 000,00	773 000,00
2111	Terrains nus	29 600,00	41 900,00	41 900,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	20 000,00	53 000,00	53 000,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	10 000,00	10 000,00
2154	Matériel industriel	461 000,00	443 000,00	443 000,00
2155	Outillage industriel	22 000,00	36 000,00	36 000,00
2182	Matériel de transport	94 500,00	124 500,00	124 500,00
2183	Matériel de bureau et informatique	70 900,00	35 600,00	35 600,00
2184	Mobilier	13 000,00	26 000,00	26 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	13 340 000,00	18 029 000,00	18 029 000,00
2313	Constructions	124 000,00	703 500,00	703 500,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	13 216 000,00	17 325 500,00	17 325 500,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		14 123 000,00	18 916 000,00	18 916 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 718 000,00	4 829 000,00	4 829 000,00
1641	Emprunts en euros	2 260 000,00	2 361 000,00	2 361 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	217 000,00	227 000,00	227 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	2 241 000,00	2 241 000,00	2 241 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 718 000,00	4 829 000,00	4 829 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		18 841 000,00	23 745 000,00	23 745 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 322 000,00	1 430 000,00	1 430 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	744 000,00	830 000,00	830 000,00
139111	Sub. équipé cpte résult. Agence de l'eau	158 930,00	198 956,14	198 956,14
139118	Sub. équipé cpte résult. Autres	7 740,00	17 070,53	17 070,53
13912	Sub. équipé cpte résult. Régions	17 120,00	17 111,85	17 111,85
13913	Sub. équipé cpte résult. Départements	45 660,00	49 087,29	49 087,29
13914	Sub. équipé cpte résult. Communes	54 640,00	47 413,71	47 413,71
13915	Sub. équipé cpte résult. Groupements	154 100,00	193 353,61	193 353,61
13916	Sub. équipé cpte résult. Autres EPL	6 840,00	6 839,53	6 839,53
13918	Autres subventions d'équipement	298 970,00	0,00	0,00
139188	des tiers	0,00	300 167,34	300 167,34
	Charges transférées	578 000,00	600 000,00	600 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	578 000,00	600 000,00	600 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 322 000,00	1 430 000,00	1 430 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		20 163 000,00	25 175 000,00	25 175 000,00

+

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	249 000,00	350 000,00	350 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	49 000,00	90 000,00	90 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	100 000,00	100 000,00	100 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	100 000,00	160 000,00	160 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	11 535 000,00	16 551 000,00	16 551 000,00
1641	Emprunts en euros	9 294 000,00	14 310 000,00	14 310 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	2 241 000,00	2 241 000,00	2 241 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		11 784 000,00	16 901 000,00	16 901 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		11 784 000,00	16 901 000,00	16 901 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	5 382 000,00	4 763 000,00	4 763 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 997 000,00	3 511 000,00	3 511 000,00
28031	Frais d'études	8 968,00	8 527,92	8 527,92
28033	Frais d'insertion	369,00	1 501,99	1 501,99
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 866,00	17 395,38	17 395,38
28121	Aménagement Terrains nus	27 356,00	27 355,06	27 355,06
28125	Aménagement Terrains bâtis	2 549,00	2 548,13	2 548,13
28128	Aménagement Autres terrains	4 921,00	4 850,44	4 850,44
28131	Bâtiments	170 818,00	170 453,35	170 453,35
28135	Installations générales, agencements, ..	12 468,00	23 190,28	23 190,28
28151	Installations complexes spécialisées	21 315,00	160 554,63	160 554,63
28153	Installations à caractère spécifique	1 097 242,00	1 422 284,69	1 422 284,69
28154	Matériel industriel	122 190,00	125 386,20	125 386,20
28155	Outillage industriel	82 103,00	86 705,33	86 705,33
28156	Matériel spécifique d'exploitation	23 763,00	23 762,55	23 762,55
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	833,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	36 590,00	36 452,91	36 452,91
28175	Matériel et outillage technique (mad)	933 334,00	920 357,00	920 357,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	364 570,00	364 211,35	364 211,35
28181	Installations générales, agencements	1 013,00	1 012,93	1 012,93
28182	Matériel de transport	39 568,00	55 797,24	55 797,24
28183	Matériel de bureau et informatique	22 754,00	35 706,82	35 706,82
28184	Mobilier	5 990,00	8 822,20	8 822,20
28188	Autres	2 920,00	3 123,60	3 123,60
4818	Charges à étaler	10 500,00	11 000,00	11 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		8 379 000,00	8 274 000,00	8 274 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL RECETTES D'ORDRE		8 379 000,00	8 274 000,00	8 274 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		20 163 000,00	25 175 000,00	25 175 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 175 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					58 824 938,27									
1641 Emprunts en euros (total)					54 824 938,27									
ER001	ARKEA	20/12/2006	01/01/2011	30/03/2011	250 000,00	F	Taux fixe à 3.64 %	3,640	3,690	EUR	T	C	O	A-1
ER002	SFIL CAFFIL	17/12/2007	31/12/2010	01/01/2011	91 250,00	F	Taux fixe à 4.67 %	4,670	4,820	EUR	T	C	O	A-1
ER003	SFIL CAFFIL	01/12/2011	01/12/2010	01/12/2011	240 242,50	C	Taux fixe 4.73% si Spread CMS EUR 30A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (5.97% - 5 x spread (Euribor 3M-Floor -0.4 sur Euribor 3M) + 0.4	4,730	4,800	EUR	A	P	O	A-1
ER015	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2011	01/01/2011	25/03/2011	1 000 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.4 sur Euribor 3M) + 0.4	1,410	1,440	EUR	T	P	O	A-1
ER029	CREDIT AGRICOLE	11/02/2009	16/02/2009	05/05/2010	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.5 %	4,500	4,500	EUR	A	P	O	A-1
ER030	CREDIT AGRICOLE	27/07/2009	28/07/2009	05/07/2011	900 000,00	V	(Moyenne de Euribor 12M + 2.241) + Cap 2.609 sur Moyenne de Euribor 12M	3,490	3,490	EUR	A	P	O	A-1
ER031	CREDIT AGRICOLE	28/06/2010	29/06/2010	05/06/2011	1 600 000,00	V	Moyenne de Euribor 12M-Floor -0.5 sur Moyenne de Euribor 12M + 0.5	1,750	1,750	EUR	A	P	O	A-1
ER034	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/12/2013	27/12/2013	27/03/2014	4 000 000,00	F	Taux fixe à 3.61 %	3,610	3,710	EUR	T	P	O	A-1
ER035	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/12/2014	12/12/2014	01/01/2016	1 454 068,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,000	2,000	EUR	A	P	O	A-1
ER036	CREDIT FONCIER DE FRANCE	28/10/2015	14/12/2015	14/03/2016	2 667 963,62	F	Taux fixe à 2.2 %	2,200	2,220	EUR	T	P	O	A-1
ER037	SFIL CAFFIL	10/12/2015	30/12/2015	01/04/2016	6 000 000,00	F	Taux fixe à 1.83 %	1,830	1,840	EUR	T	C	O	A-1

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 022-200069409-20250403-DB-049_2025_EAU-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Publié le			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ER038	SFIL CAFFIL	12/07/2016	25/07/2016	01/11/2016	7 000 000,00	F	Taux fixe à 1.12 %	1,120	1,130	EUR	T	C	O	A-1
ER040	SFIL CAFFIL	04/12/2018	09/01/2019	01/05/2019	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.64 %	1,640	1,650	EUR	T	C	O	A-1
ER041	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/11/2023	20/08/2024	01/12/2024	15 002 100,00	V	Livret A(Préfixé) + 0.4	3,400	3,400	EUR	T	P	O	A-1
ER042	CREDIT FONCIER DE FRANCE	17/12/2024	23/12/2024	20/03/2025	4 000 000,00	F	Taux fixe à 3.26 %	3,260	3,300	EUR	T	C	O	A-1
ER39	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	10/02/2011	01/01/2016	15/05/2017	680 654,51	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	4,010	EUR	A	P	O	A-1
ERSG1	CREDIT AGRICOLE	20/08/2002	20/08/2002	05/11/2002	183 500,00	F	Taux fixe à 5.6 %	5,600	5,720	EUR	T	P	O	A-1
ERSG2	CREDIT AGRICOLE	24/01/2006	01/05/2006	01/05/2006	81 600,87	V	TAM(Postfixé) + 0.12-Floor -0.12 sur TAM(Postfixé)	2,240	2,260	EUR	T	C	O	A-1
ERSG3	CREDIT AGRICOLE	25/05/2011	25/05/2011	05/08/2011	200 000,00	V	(Moyenne de Euribor 3M + 2.11) + Cap 2.322 sur Moyenne de Euribor 3M	3,290	3,330	EUR	T	C	O	A-1
ERSG4	SFIL CAFFIL	06/02/2009	01/03/2015	01/06/2015	292 600,00	F	Taux fixe à 4.92 %	4,920	5,090	EUR	T	C	O	A-1
ERSG5	SFIL CAFFIL	03/09/2002	01/01/2015	01/01/2016	58 839,41	F	Taux fixe à 5.25 %	5,250	5,250	EUR	A	P	O	A-1
ERSG7	SFIL CAFFIL	03/09/2002	01/01/2015	01/01/2016	28 590,26	F	Taux fixe à 5.48 %	5,480	5,480	EUR	A	P	O	A-1
ERT042	ARKEA	10/12/2009	01/01/2019	28/02/2019	53 106,94	F	Taux fixe à 4.34 %	4,340	4,340	EUR	A	C	O	A-1
ERT044	CREDIT AGRICOLE	27/01/2006	01/01/2019	05/02/2019	73 008,21	F	Taux fixe à 3.63 %	3,630	3,630	EUR	A	P	O	A-1
ERT045	CREDIT AGRICOLE	27/07/2011	01/01/2019	05/01/2019	51 771,42	F	Taux fixe à 3.94 %	3,940	3,940	EUR	A	C	O	A-1
ERT047	SFIL CAFFIL	05/01/2007	01/01/2019	02/01/2019	90 000,00	F	Taux fixe à 4 %	4,000	4,060	EUR	A	C	O	A-1
ERT048	SFIL CAFFIL	03/04/2008	01/01/2019	01/02/2019	74 942,51	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	4,690	EUR	A	P	O	A-1
ERT050	CREDIT AGRICOLE	20/11/2010	01/01/2019	05/02/2019	60 666,56	F	Taux fixe à 3.14 %	3,140	3,180	EUR	T	C	O	A-1
ERT052	ARKEA	31/12/2013	01/01/2019	30/01/2019	47 833,46	F	Taux fixe à 3.52 %	3,520	3,570	EUR	T	C	O	A-1
ERT053	CREDIT AGRICOLE	30/01/2015	01/01/2019	05/01/2019	115 000,00	F	Taux fixe à 2.01 %	2,010	2,030	EUR	T	C	O	A-1
ERT055	BANQUE POSTALE	07/09/2015	01/01/2019	01/02/2019	67 200,00	F	Taux fixe à 1.98 %	1,980	1,990	EUR	T	C	O	A-1
ERT057	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	26/12/2005	01/01/2019	15/12/2019	460 000,00	F	Taux fixe à 5.26 %	5,260	5,340	EUR	A	P	O	A-1
EU010	ARKEA	30/10/2005	30/10/2005	30/01/2006	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.39 %	3,390	3,430	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					4 000 000,00									

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 022-200069409-20250403-DB_049_2025_EAU-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ER032	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	20/12/2011	23/12/2011	17/09/2012	4 000 000,00	V	Moyenne Euribor 3M + 1.5	2,980	3,070	EUR	A	P	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					58 824 938,27									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		39 433 079,53					2 629 332,59	1 035 989,24	0,00	147 645,32
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		37 615 369,53					2 403 092,59	962 212,47	0,00	145 109,30
ER001	N	0,00	A-1	25 000,00	2,00	F	Taux fixe à 3.64 %	3,690	12 500,00	739,38	0,00	1,26
ER002	N	0,00	A-1	21 250,00	4,00	F	Taux fixe à 4.67 %	4,820	5 000,00	917,30	0,00	191,82
ER003	N	0,00	A-1	22 043,38	0,92	F	Taux fixe à 3.5 %	3,550	22 043,38	782,23	0,00	0,00
ER015	N	0,00	A-1	271 247,93	4,98	V	(Euribor 3M-Floor -0.4 sur Euribor 3M) + 0.4	3,220	53 048,29	7 093,73	0,00	90,38
ER029	N	0,00	A-1	337 484,57	4,34	F	Taux fixe à 4.5 %	4,500	61 689,33	15 186,81	0,00	8 160,52
ER030	N	0,00	A-1	274 058,24	4,51	V	(Moyenne de Euribor 12M + 2.241) + Cap 2.609 sur Moyenne de Euribor 12M	4,840	51 573,84	13 264,42	0,00	5 095,38
ER031	N	0,00	A-1	517 137,51	5,43	V	Moyenne de Euribor 12M-Floor -0.5 sur Moyenne de Euribor 12M + 0.5	4,210	84 262,39	21 771,49	0,00	7 262,46
ER034	N	0,00	A-1	2 156 243,08	8,99	F	Taux fixe à 3.61 %	3,710	206 612,38	76 099,19	0,00	782,02
ER035	N	0,00	A-1	1 090 889,15	20,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	4,000	21 749,51	43 635,56	0,00	42 648,42
ER036	N	0,00	A-1	1 379 612,18	7,95	F	Taux fixe à 2.2 %	2,220	159 491,20	29 041,68	0,00	1 267,57

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 022-200069409-20250403-DB_049_2025_EAU-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
ER037	N	0,00	A-1	3 375 000,00	11,00	F	Taux fixe à 1.83 %	1,840	300 000,00	59 703,76	0,00	13 915,22
ER038	N	0,00	A-1	4 112 500,00	11,58	F	Taux fixe à 1.12 %	1,130	350 000,00	44 590,00	0,00	6 870,65
ER040	N	0,00	A-1	3 850 000,00	19,08	F	Taux fixe à 1.64 %	1,650	200 000,00	61 910,00	0,00	9 759,78
ER041	N	0,00	A-1	14 929 167,12	29,67	V	Livret A(Préfixé) + 0.4	3,400	361 626,93	410 473,33	0,00	26 489,61
ER042	N	0,00	A-1	4 000 000,00	19,97	F	Taux fixe à 3.26 %	3,300	200 000,00	127 955,00	0,00	3 785,22
ER39	N	0,00	A-1	470 104,71	11,37	F	Taux fixe à 3.95 %	4,010	31 279,22	18 827,04	0,00	11 074,25
ERSG1	N	0,00	A-1	79 181,43	7,59	F	Taux fixe à 5.6 %	5,720	8 404,12	4 259,72	0,00	603,14
ERSG2	N	0,00	A-1	30 600,19	11,08	V	TAM(Postfixé) + 0.12-Floor -0.12 sur TAM(Postfixé)	3,560	2 720,00	1 150,87	0,00	184,19
ERSG3	N	0,00	A-1	92 000,00	11,34	V	(Moyenne de Euribor 3M + 2.11) + Cap 2.322 sur Moyenne de Euribor 3M	4,780	8 000,00	3 966,21	0,00	539,43
ERSG4	N	0,00	A-1	88 825,00	4,17	F	Taux fixe à 4.92 %	5,090	20 900,00	4 038,86	0,00	278,49
ERSG5	N	0,00	A-1	34 019,81	7,00	F	Taux fixe à 5.25 %	5,250	3 530,85	1 786,04	0,00	1 596,28
ERSG7	N	0,00	A-1	16 658,44	7,00	F	Taux fixe à 5.48 %	5,480	1 714,76	912,88	0,00	816,67
ERT042	N	0,00	A-1	24 139,54	4,16	F	Taux fixe à 4.34 %	4,340	4 827,90	1 047,66	0,00	702,65
ERT044	N	0,00	A-1	20 248,32	1,09	F	Taux fixe à 3.63 %	3,630	9 943,68	735,01	0,00	337,17
ERT045	N	0,00	A-1	12 942,84	1,01	F	Taux fixe à 3.94 %	3,940	6 471,43	509,95	0,00	251,48
ERT047	N	0,00	A-1	30 000,00	2,00	F	Taux fixe à 4 %	4,060	10 000,00	1 220,00	0,00	808,89
ERT048	N	0,00	A-1	34 144,20	3,08	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	7 958,47	1 601,36	0,00	1 120,44

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 022-200069409-20250403-DB_049_2025_EAU-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
ERT050	N	0,00	A-1	8 666,48	0,84	F	Taux fixe à 3.14 %	3,180	8 666,48	170,08	0,00	0,00
ERT052	N	0,00	A-1	19 833,62	4,08	F	Taux fixe à 3.52 %	3,570	4 666,64	636,55	0,00	89,95
ERT053	N	0,00	A-1	55 000,00	5,26	F	Taux fixe à 2.01 %	2,030	10 000,00	1 030,13	0,00	213,84
ERT055	N	0,00	A-1	33 600,00	5,83	F	Taux fixe à 1.98 %	1,990	5 600,00	623,70	0,00	90,39
ERT057	N	0,00	A-1	68 540,00	1,96	F	Taux fixe à 5.26 %	5,340	33 580,00	3 655,28	0,00	81,73
EU010	N	0,00	A-1	135 231,79	0,83	F	Taux fixe à 3.39 %	3,430	135 231,79	2 877,25	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 817 710,00					226 240,00	73 776,77	0,00	2 536,02
ER032	N	0,00	A-1	1 817 710,00	6,71	V	(Euribor 3M + 1.5)-Floor -1.5 sur Euribor 3M	4,580	226 240,00	73 776,77	0,00	2 536,02
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		39 433 079,53					2 629 332,59	1 035 989,24	0,00	147 645,32

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le
ID : 022-200069409-20250403-DB_049_2025_EAU-BF

- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une prime ou d'une décote).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES													
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX													IV A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661.11 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	34	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	39 433 079,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES								IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE								A1.5	

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES

A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	19-12-1996

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études, de recherche et de développement	5	15/12/2011
L	Logiciel de bureau	2	15/12/2011
L	Progiciels	5	15/12/2011
L	Matériel de bureau	5	15/12/2011
L	Matériel informatique	3	15/12/2011
L	Installations, matériel et outillages techniques	15	15/12/2011
L	Gros équipements électromécaniques (pompe,...)	10	15/12/2011
L	Matériel thermique (torchère,...)	10	15/12/2011
L	Mobilier	10	15/12/2011
L	Aménagement de terrain	10	15/12/2011
L	Lagunes et autres bassins avec géotextile	30	15/12/2011
L	Agencements et aménagements de bâtiment	15	15/12/2011
L	Bâtiments durables (réservoirs,...)	50	15/12/2011
L	Bâtiments administratifs	30	15/12/2011
L	Constructions légères (abris,...)	20	15/12/2011
L	Station d'épuration	40	15/12/2011
L	Poste de relevage des eaux usées	30	15/12/2011
L	Réseaux d'assainissement	60	15/12/2011
L	Réseaux d'adduction d'eau	50	15/12/2011
L	Matériel de transport - Véhicule léger	7	15/12/2011
L	Matériel de transport - Véhicule technique	9	15/12/2011
L	Biens d'une valeur unitaire inférieure à 600 €	1	15/12/2011
L	Usine de production d'eau potable	30	16/11/2023

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	10 000,00		66 624,00	76 624,00	0,00	76 624,00
Créances douteuses	10 000,00		66 624,00	76 624,00	0,00	76 624,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	10 000,00		66 624,00	76 624,00	0,00	76 624,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	
	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	3 418 000,00	3 418 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	8 274 000,00	8 274 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	4 856 000,00	4 856 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 418 000,00	I 3 418 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 588 000,00	2 588 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 361 000,00	2 361 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	227 000,00	227 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		830 000,00	830 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	830 000,00	830 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 274 000,00	III 8 274 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		8 274 000,00	8 274 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	8 527,92	8 527,92
28033	Frais d'insertion	1 501,99	1 501,99
2805	Licences, logiciels, droits similaires	17 395,38	17 395,38
28121	Aménagement Terrains nus	27 355,06	27 355,06
28125	Aménagement Terrains bâtis	2 548,13	2 548,13
28128	Aménagement Autres terrains	4 850,44	4 850,44
28131	Bâtiments	170 453,35	170 453,35
28135	Installations générales, agencements, ..	23 190,28	23 190,28
28151	Installations complexes spécialisées	160 554,63	160 554,63
28153	Installations à caractère spécifique	1 422 284,69	1 422 284,69
28154	Matériel industriel	125 386,20	125 386,20
28155	Outillage industriel	86 705,33	86 705,33
28156	Matériel spécifique d'exploitation	23 762,55	23 762,55
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	36 452,91	36 452,91
28175	Matériel et outillage technique (mad)	920 357,00	920 357,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	364 211,35	364 211,35
28181	Installations générales, agencements	1 012,93	1 012,93
28182	Matériel de transport	55 797,24	55 797,24
28183	Matériel de bureau et informatique	35 706,82	35 706,82
28184	Mobilier	8 822,20	8 822,20
28188	Autres	3 123,60	3 123,60
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	11 000,00	11 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	4 763 000,00	4 763 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION

A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION

A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	

A7 – CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	21 124 000,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES											
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS											
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT											

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES		
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS		
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES		
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS		B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES		
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
BASSIN TAMPON TROIS FRERES LE GOFF ET LEGUE USINE EAU	495 169,00 34 650 000,00	0,00 0,00	495 169,00 34 650 000,00	195 169,00 30 150 995,09	0,00 4 499 004,91	300 000,00 0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN****AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	0,00	9,00	8,60	0,00	8,60
Adjt adm Pal 1CI	C	6,00	0,00	6,00	5,80	0,00	5,80
Adjt adm Pal 2CI	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		31,00	0,00	31,00	28,00	2,00	30,00
Adjt tech	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt tech Pal 1CI	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent maitrise	C	9,00	0,00	9,00	8,00	0,00	8,00
Agent maitrise Pal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur HCI	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Pal	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Pal 1CI	B	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Technicien Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		27,00	0,00	27,00	0,00	26,89	26,89
Agents de droit privé		27,00	0,00	27,00	0,00	26,89	26,89

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EMPLOIS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		67,00	0,00	67,00	36,60	28,89	65,49

ID : 022-200069409-20250403-DB_049_2025_EAU-BF

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES						
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N						C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	CDI
Agents de droit privé		OTR		0,00	A	CDI
Ingénieur	A	TECH	484	0,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur Pal	A	TECH	1015	0,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agents de droit privé – 2,77 ETP		OTR		0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 022-200069409-20250403-DB_049_2025_EAU-BF

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 80

Nombre de membres présents : 58

Nombre de suffrages exprimés : 78

VOTES :

Pour : 55

Contre : 1

Abstentions : 22

Date de convocation : 20/03/2025

Présenté par (1) LE PRESIDENT,

A SAINT-BRIEUC le 03/04/2025

(1) LE PRESIDENT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE

A SAINT-BRIEUC, le 03/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) LE PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/2025, et de la publication le 08/04/2025

A SAINT-BRIEUC, le 08/04/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.